

9 février 2021
Visio-conférence

Blockchain et Risques : Réglementation

Dans le cadre du projet Fin-Tech H-2020 auquel participe l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne en collaboration avec les autorités publiques et les fintechs, nous organisons trois webinaires sur le thème « Blockchain et Risques ». Ceux-ci ont pour but de permettre aux acteurs fintechs, aux autorités de contrôle et de réglementation, ainsi qu'aux chercheurs de discuter afin d'identifier les risques (et les opportunités) associés à ce nouvel environnement. Ce troisième webinaire a lieu le mardi 9 février 2021 ; les présentations seront en français. Veuillez trouver ci-après le programme.

14h – 14h10 Opening

Olivier Fliche (ACPR) et Christophe Hénot (Université Paris 1)

14h10 – 14h50 Alexandre Barrat ([AMF](#) — Autorité des Marchés Financiers)

« Crypto-actifs : actualités et perspectives réglementaires »

14h50 – 15h30 Alexandre Stervinou ([FSB](#) — Financial Stability Board)

« Encadrement des stablecoins : recommandations et agenda du G20 »

15h30 – 16h10 Laurent Camus ([ACPR](#) — Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

« La LCB-FT appliquée aux crypto-actifs »

16h10 – 16h50 Pierre Gérard ([Scorechain](#))

« Analyse de la blockchain pour la conformité, la réglementation et plus encore? Risques et opportunités »

16h50 – 17h00 Discussion and concluding remarks

This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation program under grant agreement No 825215 (Topic: ICT-35-2018 Type of action: CSA). All material presented here reflects only the authors' view. The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Préinscription obligatoire pour obtenir le lien d'accès à la visioconférence :

<https://forms.gle/AQe3EMLbF2wpcALn6>

Thanks to our participants: